



www.efbs.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Eidgenössische Fachkommission für biologische Sicherheit EFBS
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique CFSB
Commissione federale per la sicurezza biologica CFSB
Cumissiun federala per la segirezza biologica CFSB

Swiss Expert Committee for Biosafety SECB

Communiqué de presse

Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique

Berne, le 15.12. 2014

Les résistances aux antibiotiques constituent une menace majeure pour la santé en Suisse

Les bactéries résistantes aux antibiotiques font autant de victimes que les accidents de la route : plusieurs centaines de personnes meurent chaque année en Suisse parce qu'elles ont été infectées par des bactéries résistantes aux antibiotiques et que les médicaments à disposition ne sont plus efficaces – et cette tendance va en s'accroissant. Cette propagation fulgurante des résistances est due à une utilisation erronée des antibiotiques chez l'homme et l'animal. La Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB) estime qu'en Suisse, la santé de la population est gravement menacée. Elle demande que des mesures soient prises immédiatement et soutient la stratégie nationale contre les résistances aux antibiotiques de la Confédération qui sera mise en audition le 15 décembre 2014.

Les antibiotiques sont administrés depuis bientôt une centaine d'années. Ils sont considérés comme une sorte de remède miracle et constituent sans conteste un des développements majeurs de la médecine. Bon nombre de maladies infectieuses qui étaient autrefois fatales peuvent être traitées avec succès grâce aux antibiotiques. Afin de ne pas régresser à une époque où les enfants et les personnes âgées, notamment, étaient emportés par des maladies infectieuses bénignes, l'efficacité des antibiotiques doit impérativement être maintenue. Cela vaut également pour les transplantations, les interventions chirurgicales et les chimiothérapies, qui ne peuvent être effectuées que si les antibiotiques sont encore actifs. Ces traitements et interventions sont de plus en plus remis en cause par l'augmentation des bactéries multirésistantes. Ce problème ne concerne pas uniquement la médecine humaine mais également la médecine vétérinaire, l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement.

Aussi, plusieurs offices fédéraux élaborent actuellement une « stratégie nationale contre les résistances aux antibiotiques ». La CFSB a, par ailleurs, rédigé un document de synthèse intitulé « Considérations de la CFSB sur les résistances aux antibiotiques » dans lequel elle explique pourquoi les résistances aux antibiotiques apparaissent et se propagent, ainsi que les mesures à prendre pour enrayer cette évolution.

Elle propose, entre autres, les mesures suivantes :

- **une prescription parcimonieuse des antibiotiques** : les antibiotiques doivent être utilisés le moins possible et uniquement de manière ciblée ; il faut promouvoir les mesures de prévention, telles que les vaccinations ;

Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique
c/o Office fédéral de l'environnement OFEV, 3003 Berne
Tél. Eidgenössische Fachkommission für biologische Sicherheit
c/o Bundesamt für Umwelt BAFU, 3003 Bern
Tel. +41 58 463 03 55, info@efbs.admin.ch
www.efbs.ch

- **un contrôle de l'accès aux antibiotiques** : les antibiotiques ne doivent pas pouvoir être commandés sans ordonnance sur Internet ni achetés à l'étranger.

La CFSB s'engage fermement afin que la consommation d'antibiotiques diminue dans tous les domaines, avec comme objectif à long terme une agriculture exempte d'antibiotiques. Pour ce faire, une collaboration entre les institutions privées et publiques est nécessaire. La stratégie nationale contre les résistances aux antibiotiques est un pas décisif dans cette direction. La CFSB demande à tous les acteurs concernés de soutenir la stratégie et de mettre en œuvre des mesures concrètes dans les plus brefs délais.

Personnes de contact : Pascal Meylan (président / français) tél. 021 314 40 98, 079 556 06 82 ; Mauro Tonolla (membre de la commission / italien) tél. 091 814 60 74, 079 380 69 96 ; Reinhard Zbinden (membre de la commission / allemand) tél. 044 634 26 08 ; Isabel Hunger (directrice du secrétariat exécutif / allemand) tél. 058 463 03 55, 079 740 53 58.

Texte également disponible en italien et en allemand

Annexes : document de synthèse « [Considérations de la CFSB sur les résistances aux antibiotiques](#) »



Légende : les résistances aux antibiotiques peuvent être mises en évidence grâce à un test de diffusion en gélose. Les bactéries sontensemencées dans un milieu nutritif (milieu rouge dans la boîte). Des disques de papier filtre imbibés de différents antibiotiques sont placés sur ce milieu. Les antibiotiques diffusent alors dans le milieu. Si un antibiotique a une action sur les bactériesensemencées, la croissance bactérienne est inhibée : un halo clair (halo d'inhibition) est alors visible autour du disque de papier filtre. Lorsque les bactéries sont résistantes, aucun halo ne se forme car les bactéries peuvent se multiplier sans entrave.

Autres illustrations qui pourraient être utilisées :



